

Rapport de Gestion

Exercice 2014/15

Comité Régional d'Équitation d'Ile de France

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 15 Février 2016

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs,

Les comptes du Comité Régional d'Équitation Ile de France arrêtés au 31 août 2015 qui vous ont été communiqués se caractérisent par les données suivantes :

<i>Postes en k€</i>	Secteur sportif CREIF	Service Formation professionnelle
Produits d'exploitation et financiers	1 152 k€	861 k€
Refacturation charges de fonctionnement	120 k€	
sous total	1 274 k€	852 k€
Total PRODUITS	2 125 k€	
Charges d'exploitation et financières	1 218 k€	840 k€
Total CHARGES	2 057 k€	
Résultat courant	56 k€	12 k€
RESULTAT TOTAL	68 k€	
Résultat exceptionnel		9 k€
Excédent / Perte	-	-
RESULTAT CONSOLIDE	Excédent 77 k€	

- *Prévisionnel à l'équilibre*

Les produits totaux de CREIF répartissent comme suit :

- **40 % pour l'activité de Formation**
- **60 % pour le fonctionnement du CREIF – secteur sportif**

Les charges totales de CREIF se répartissent comme suit :

- **41 % pour l'activité de Formation**
- **59 % pour le secteur sportif CREIF**

ANALYSE DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT :

I. Secteur sportif

➤ PRODUITS 2014/2015

Fonctionnement du CREIF / produits s'élevant à 1 274 617 €.

835 825 € de subventions (687 218 FFE – 107 967 CR IF – 40 640 CNDS)

95 865 € de recettes concours

17 469 € de recettes liées à la formation (BFE, AP, BAP...)

28 861 € de recettes liées à la formation DES

36 486 € de recettes liées à la formation DE

4 149 € de transfert de charges

10 636 € de produits de gestion courante

3 513 € de produits financiers

129 € de subvention d'investissement (Fonds EPERON)

96 486 € pour l'extourne 1€ par licence reversée aux comités départementaux

20 200 € de subvention Fonds EPERON pour le dossier para Equestre

5 000 € de subvention DR DJSCS (soutien actions de développement du tourisme équestre)

A cela s'ajoutent des frais de refacturation pour le fonctionnement du service Formation pour 120 000 € avec un total de produits à 1 274 617 €.

Les Produits du CREIF sont plus élevés de 90k€ environ que le prévisionnel en raison de l'organisation d'une session de formation au DE JEPS (+ 36 k€), de l'octroi d'une subvention par CR IF pour l'achat de matériel destiné au para équestre (+ 34 k€ inclus dans les 107 k€) et d'une allocation du Fonds Eperon pour le dossier Para Equestre (+ 20 k€).

➤ CHARGES 2014/2015

Fonctionnement du CREIF secteur sportif / charges s'élevant à 1 218 149 €.

267 060 € d'achats et charges externes

659 681 € de charges spécifiques (commissions)

8 346 € d'impôts et taxes

235 038 € de masse salariale

33 021 € de dotation aux amortissements

15 000 € de charges à payer

- Les charges spécifiques du CREIF s'élèvent à **659 681 €** soit une augmentation de 10 k€ par rapport au prévisionnel.

Le sous total A « Commissions » présente un budget inférieur d'environ 20 k€ et cela s'explique en partie par :

1. La commission CCE n'a pas utilisé toute son enveloppe de soutien aux organisateurs car beaucoup d'entre eux n'ont pas réalisé 2 années de suite les investissements nécessaires à l'octroi de l'aide. (- 20 k€)
2. La commission Para Equestre a obtenu une aide du Conseil Régional d'Ile de France pour l'achat de matériel donc les dépenses ont été réalisées sur cet exercice (+ 15 k€)
3. Le séminaire : le rendez vous annuel du CREIF s'est tenu au Novotel d'Ury (77) et le coût a diminué d'environ 20 k€ (-20 k€).

Le sous total B est plus élevé de 30 k€ et cela s'explique par la participation du CREIF au Salon de l'Agriculture (+10 k€), l'organisation sur cet exercice de la formation au DE JEPS soit +12 k€ et par une augmentation du poste *Matériels toutes commissions* + 5 k€.

Il est à noter également les faits suivants concernant :

- La masse salariale : une embauche au 01.09.14 (Amandine point) aux affaires générales (accueil, relations avec les clubs) en CDD d'1 an et une 2^e embauche au 01.08.15 en CDI pour Claire Olivier (chargée de mission). Ce 2^e poste est subventionné par le CNDS (12 k€ / an pendant 4 ans)
- La dotation aux amortissements : nette baisse enregistrée car les investissements réalisés pour les championnats d'Europe en 2009/10 sont désormais amortis.

Secteur sportif : excédent de 56 268 €.

II. Formation Professionnelle

➤ PRODUITS 2014/2015

Service de la formation professionnelle suite à la fusion absorption de l'Union Equestre au 1^{er} septembre 2010 et pour lequel une comptabilité distincte a été mise en place / produits s'élevant à 875 858€.

7 100 € de cotisations annuelles

457 601 € de recettes formations BP JEPS (10 mois, étudiant, MLV et contrat pro)

368 699 € de recettes formations Apprentissage

20 010 € de recettes VETP

3 742 € de résultats financiers

10 504 € de reprise sur provision de loyer (ancien bail Fontainebleau 2008-2011)

8 202 € de reprise de provision de créances et divers

Les produits du service de la Formation professionnelle sont conformes au prévisionnel.

➤ CHARGES 2014/2015

Service de la Formation professionnelle / charges s'élevant à 854 939€.

43 902 € de masse salariale

16 235 € de prestations de service

19 162 € de frais d'organisations pour les Masters Enseignants

Remarque : manifestation du type championnat régional réservé aux enseignants et aux élèves en formation organisé pour la 2e fois en Ile de France.

5 170 € pour l'organisation d'un séminaire des formateurs.

6 053 € de dotations de provision de créances

12 753 € de régul de provisions ARFA (sur n-1)

180 € de cotisation annuelle à l'ARFA

1 885 € de créances irrécouvrables

1 318 € de charges exceptionnelles

7 676€ de leasing automobile

6 610 € d'honoraires comptables

4 045 € pour la communication

1 292 € de frais bancaires

120 k€ de refacturation par le CREIF pour le fonctionnement du service.

585 102 € de frais de formation (centres de formation) pour les BP JEPS

- 309 590 € : Formations 10 mois, étudiant, MLV et contrat pro
- 275 512 € : Formations en apprentissage

- 11 526 € de frais de jury et de déplacements
- 11 100 € de frais de VETP
- 6 100 € pour les conventions d'utilisation des centres d'examen

Les charges de la formation s'élèvent à 854 939 € et sont quasi conformes au prévisionnel.

NB : des frais de fonctionnement du service de la formation professionnelle pour 120 k€ pris en charge par le CREIF ont été imputés au dit service. Cela comprend 80% du salaire de la conseillère technique Rachel SERIS, d'environ 15% des salaires des autres permanents et des coûts de fournitures administratives, leasing imprimante et parc informatique...(entre 30 et 50% selon les postes)

Secteur formation professionnelle : excédent de 20 919 €

⇒ **Le résultat consolidé est excédentaire : 77 385 €**

⇒ **Affectation du résultat :**

Nous vous proposons de reporter l'excédent de l'exercice 2014/15 en ajout du report à nouveau qui passerait à 501 762 €. (solde n-1: 424 377 € + résultat n : 77 385 €).

En conclusion, la situation financière du CREIF est saine et consolidée.

Toutefois, la baisse des licences enregistrées depuis plusieurs exercices nous imposent une vigilance de gestion et en particulier sur les frais de fonctionnement afin de privilégier :

- **les actions et projets des commissions pour la partie sportive**
- **la meilleure administration possible pour la formation professionnelle.**

Concernant le service de la formation professionnelle, les effectifs du BP JEPS sont en hausse et les demandes pour les DE et DES JEPS sont stables voire en légère augmentation.

Je vous demande donc de manifester :

- Votre approbation des comptes 2014/2015
- Votre quitus pour cette gestion
- Votre approbation des conventions réglementées
- Votre approbation pour l'affectation du résultat

Hervé DELAMBRE,
Trésorier du Comité Régional d'Equitation Ile de France